

Etat du parc aquatique français

Premiers éléments d'analyse



Quels besoins ?

- **Définition ministérielle des besoins**

- Le taux d'équipement d'un territoire est satisfaisant quand il atteint les 200 m² de surface d'eau pour 10 000 habitants

- **Définition fédérale des besoins**

- La FFN définit différents niveaux de surface annuelle sportive et d'apprentissage
- Ces surfaces permettent de satisfaire les besoins de tous les publics, notamment scolaires et associatifs

**SURFACES DE BASSINS PRÉCONISÉES
PAR TERRITOIRE EN FONCTION DU NOMBRE
D'HABITANTS (GRILLE INDICATIVE)**

Population (Seuil inférieur)	Surface bassin sportif	Surface bassin d'appren- tissage	Surface totale	Surface moyenne pour 10 000 h
25 000 h	375 m ²	125 m ²	500 m ²	200 m ²
35 000 h	500 m ²	188 m ²	688 m ²	196 m ²
50 000 h	625 m ²	250 m ²	875 m ²	175 m ²
80 000 h	1 000 m ²	375 m ²	1 375 m ²	171 m ²

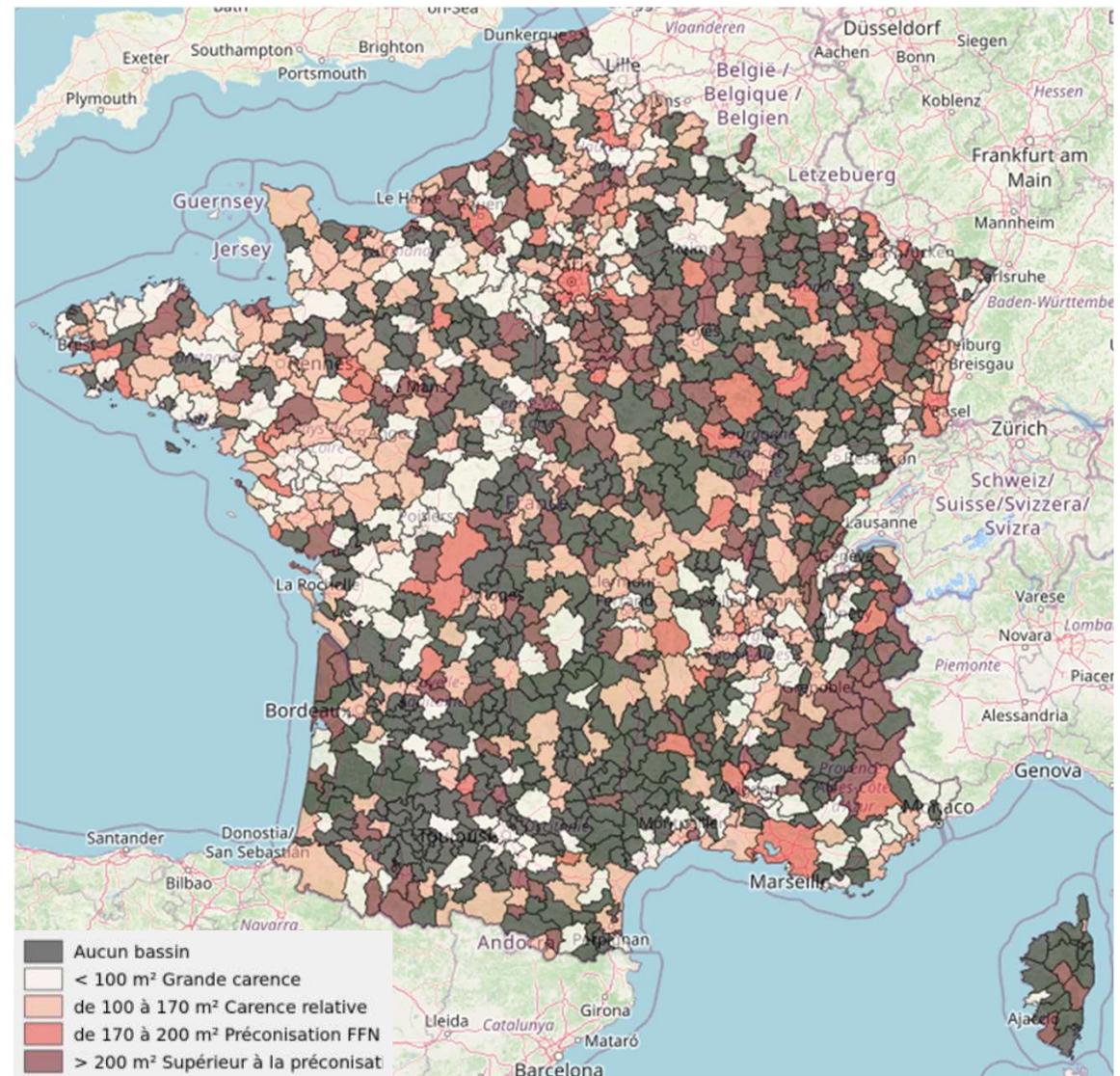
- **Situation nationale : des chiffres alarmants**

- 130 m²/10 000 hab. avec pondération surface sportive ou d'apprentissage annuelle (contre 170 m² préconisés)
- Il manque environ 200 000 m² de surface aquatique soit 400 bassins de 25m



Quelle situation territoriale ?

- Plus d'1/3 des EPCI sans aucune solution annuelle
- 1/3 avec uniquement une solution estivale
- Des zones urbaines en situation globale de forte carence
- Une urgence à construire dans certains territoires, à adapter dans d'autres



Quelle économie d'exploitation ?



Une piscine coûte en moyenne 2000€ bruts / m² de bassin / an

Ramenée au net, elle présente un déficit allant en moyenne de 1100 € à 1400 € /m² de bassin / an

En coût complet, une piscine coûte en moyenne plus de 4 000 € par jour

La fréquentation d'une piscine varie entre 50 000 et 300 000 entrées (moyenne autour 120 000 – 150 000 passages)

La fréquentation d'une piscine peut aller de 50 à 300 passages par m²

Une piscine coûte entre 10 et 15 € par passage



Parc aquatique français

Les enjeux de demain



Enjeux de développement du parc aquatique

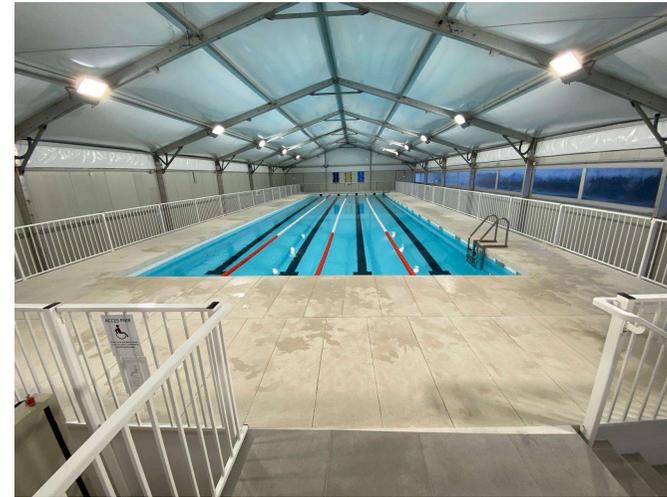
- *Investir les zones dépourvues d'équipements ou très fortement carencées*
- *Apporter une solution spécifique aux zones rurales*
- *Apporter une dynamique de développement adaptée à chaque territoire (métropoles X intercommunalités peu denses)*
- *Rénover un parc aquatique extrêmement vétuste*
- *Garantir une occupation associative pérenne dans les piscines (multiplication de modèles privés menaçant l'économie des clubs)*
- *Gérer l'après JO-2024 et les perspectives d'Héritage*



Nouveaux enjeux d'usage



La fin des piscines-cathédrales ?



Quelle natation de service public ?



Quel accompagnement de l'Etat ?